



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2019

 **transgene**  
L'IMMUNOTHÉRAPIE POUR LA MÉDECINE DE DEMAIN

- 1 • Information financière semestrielle 2019
- 2 • Rapport semestriel d'activité
- 3 • Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019
- 4 • Attestation du responsable de l'information



## INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2019

### ■ BILAN CONSOLIDÉ, IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	NOTE	30/06/2019	31/12/2018
<b>ACTIF COURANT</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	11 709	1 885
Autres actifs financiers courants	3	1 081	15 015
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants</b>	<b>3</b>	<b>12 790</b>	<b>16 900</b>
Créances clients		914	784
Stocks		418	443
Autres actifs courants	4	10 321	11 627
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>24 443</b>	<b>29 754</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>			
Immobilisations corporelles	5	13 685	13 321
Immobilisations incorporelles	6	165	180
Actifs financiers non courants	7.1	44 313	45 158
Titres de participation mis en équivalence	7.2	-	-
Autres actifs non courants	8	11 214	20 234
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>69 377</b>	<b>78 893</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>93 820</b>	<b>108 647</b>

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	NOTE	30/06/2019	31/12/2018
<b>PASSIF COURANT</b>			
Fournisseurs		5 820	4 791
Passifs financiers courants	9.1	8 119	11 313
Provisions pour risques	10	11	76
Autres passifs courants	11	11 452	3 463
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>25 402</b>	<b>19 643</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>			
Passifs financiers non courants	9.2	42 181	48 369
Avantages au personnel	12	3 942	3 778
Autres passifs non courants	11	647	158
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>46 770</b>	<b>52 305</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>72 172</b>	<b>71 948</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	13	62 449	62 276
Prime d'émission et réserves		12 673	512 581
Report à nouveau		(37 444)	(545 473)
Résultat de la période		(15 342)	8 029
Autres éléments du résultat global		(688)	(714)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ</b>		<b>21 648</b>	<b>36 699</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>93 820</b>	<b>108 647</b>





## ■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, IFRS (en milliers d'euros, sauf pour les données par action)

	NOTE	30/06/2019	30/06/2018
Revenus des accords de collaboration et de licence	14.1	1 463	605
Financements publics de dépenses de recherche	14.2	3 132	2 837
Autres produits	14.3	314	106
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>		<b>4 909</b>	<b>3 548</b>
Dépenses de recherche et développement	15.1	(14 668)	(13 764)
Frais généraux	15.2	(3 572)	(2 963)
Autres charges	15.3	(141)	(82)
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>		<b>(18 381)</b>	<b>(16 809)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>(13 472)</b>	<b>(13 261)</b>
Produits financiers (charges), nets	16	(1 870)	(1 109)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7.2	-	(503)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>(15 342)</b>	<b>(14 873)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	17	-	-
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>(15 342)</b>	<b>(14 873)</b>
Résultat net par action (€) – de base	13.2	(0,25)	(0,24)
Résultat net par action (€) – dilué	13.2	(0,25)	(0,24)

## ■ ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL, IFRS (en milliers d'euros)

	30/06/2019	30/06/2018
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(15 342)</b>	<b>(14 873)</b>
Gains / (pertes) de change	1	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	24	43
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECYCLABLES</b>	<b>25</b>	<b>43</b>
<b>RÉSULTAT NET GLOBAL</b>	<b>(15 317)</b>	<b>(14 830)</b>
Dont, part revenant à la société mère	(15 317)	(14 830)
Dont, intérêts minoritaires	-	-


**TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE, IFRS** (en milliers d'euros)

	NOTE	30/06/2019	30/06/2018
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>			
Résultat net		(15 342)	(14 873)
Annulation du résultat financier		1 870	1 109
<b>ÉLIMINATION DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES</b>			
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	503
Provisions		70	(184)
Amortissements	5, 6	(72)	1 021
Paiements en actions	13.3, 13.4	290	202
Autres		51	11
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES OPÉRATIONS AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS</b>		<b>(13 133)</b>	<b>(12 211)</b>
<b>VARIATION DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION</b>			
Créances courantes et charges constatées d'avance	22	(673)	1 046
Stocks et travaux en cours		25	(44)
Crédit d'impôt recherche	14.2	(3 110)	(2 914)
Autres actifs courants	4	2	289
Fournisseurs	22	939	996
Produits constatés d'avance	11	8 059	(179)
Avantages au personnel	12	417	79
Autres passifs courants	11	2	236
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES OPÉRATIONS</b>		<b>(7 472)</b>	<b>(12 702)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations corporelles	5	(210)	(1 243)
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations incorporelles	6	(24)	(25)
Autres (acquisitions) / cessions	7	1 106	891
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>872</b>	<b>(377)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Résultat financier net encaissé	16	(205)	(69)
Financements publics conditionnés	9.2	-	30
(Acquisitions) / cessions d'autres actifs financiers	3	13 934	11 120
Montant net reçu sur financement de crédits d'impôts	9	5 500	4 669
Emprunt bancaire	9	(2 250)	-
Locations financières et variation des obligations locatives	9	(556)	87
<b>TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES / (ABSORBÉE PAR LES) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>16 423</b>	<b>15 837</b>
Écart de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1	1
<b>AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>9 824</b>	<b>2 759</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		1 885	1 643
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>		<b>11 709</b>	<b>4 402</b>
Investissements dans les autres actifs financiers courants		1 081	28 642
<b>TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>		<b>12 790</b>	<b>33 044</b>


**■ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, IFRS** (en milliers d'euros ou en nombre d'actions)

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL						
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>62 275 923</b>	<b>62 276</b>	<b>512 035</b>	<b>546</b>	<b>(545 473)</b>	<b>(714)</b>	<b>8 029</b>	<b>36 699</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	173 175	173	(114)	231	-	-	-	290
Affectation de la prime d'émission	-	-	(500 000)	-	500 000	-	-	-
Contrat de liquidité	-	-	-	(24)	-	-	-	(24)
Affectation du résultat 2018	-	-	-	-	8 029	-	(8 029)	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(15 342)	(15 342)
Profits de juste valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	1	-	1
Swap de taux	-	-	-	-	-	24	-	24
Résultat net global	-	-	-	-	-	25	(15 342)	(15 317)
<b>AU 30 JUIN 2019</b>	<b>62 449 098</b>	<b>62 449</b>	<b>11 920</b>	<b>753</b>	<b>(37 444)</b>	<b>(689)</b>	<b>(15 342)</b>	<b>21 648</b>

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL						
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>62 075 190</b>	<b>62 075</b>	<b>511 783</b>	<b>444</b>	<b>(513 197)</b>	<b>(746)</b>	<b>(32 276)</b>	<b>28 083</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	200 733	201	(14)	15	-	-	-	202
Contrat de liquidité	-	-	-	182	-	-	-	182
Affectation du résultat 2017	-	-	-	-	(32 276)	-	32 276	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(14 873)	(14 873)
Swap de taux	-	-	-	-	-	43	-	43
Résultat net global	-	-	-	-	-	43	(14 873)	(14 830)
<b>AU 30 JUIN 2018</b>	<b>62 275 923</b>	<b>62 276</b>	<b>511 769</b>	<b>641</b>	<b>(545 473)</b>	<b>(703)</b>	<b>(14 873)</b>	<b>13 637</b>



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## ■ PRÉAMBULE

Les comptes consolidés de Transgene (la « Société ») au 30 juin 2019 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'adopté par l'Union européenne. Ils ont été établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général.

L'information financière semestrielle comprend :

- le bilan et l'état du résultat global total (dont le compte de résultat),
- le tableau des flux de trésorerie,
- le tableau de variation de la situation nette, et
- les notes annexes.

### NOTE 1

## PRINCIPES COMPTABLES

### ■ RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés semestriels de la Société au 30 juin 2019 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « information financière intermédiaire » – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui figurent dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 3 avril 2019.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2019 et disponibles sur le site [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_fr#documents](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr#documents). La Société n'a pas appliqué par anticipation les principes comptables, interprétations et amendements publiés mais non encore effectifs.

### ■ NOUVELLES NORMES / AMENDEMENTS APPLICABLES AUX EXERCICES OUVERTS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 EN EUROPE :

NORME / INTERPRÉTATION	DATE D'APPLICATION PRÉVUE PAR L'IASB (exercices ouverts à compter du)	DATE D'APPLICATION UNION EUROPÉENNE ATTENDUE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
IFRS 16 Contrats de location	1/01/2019	1/01/2019
IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux	1/01/2019	1/01/2019
Amendements à la norme IFRS 9 : Remboursement anticipé avec compensation négative	1/01/2019	1/01/2019
Amendements à la norme IAS 28 : Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises	1/01/2019	1/01/2019
Amélioration annuelle des normes IFRS (cycle 2015-2017) <ul style="list-style-type: none"> <li>• IFRS 3 - Participation antérieure à une entreprise commune</li> <li>• IFRS 11 - Participation antérieure à une entreprise commune</li> <li>• IAS 12 - Conséquences fiscales des paiements sur des instruments financiers classés dans les capitaux propres</li> <li>• IAS 23 - Coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif</li> </ul>	1/01/2019	1/01/2019
Amendement à la norme IAS 19 : Modification, réduction ou liquidation d'un régime	1/01/2019	1/01/2019



Transgene a appliqué de manière rétrospective la norme IFRS 16. Pour l'application de cette dernière, la Société a :

- procédé à un recensement exhaustif des contrats de location au regard des critères de leur identification selon IFRS 16 ;
- choisi d'appliquer les exemptions pour les actifs de faible valeur et les locations de courte durée ;
- estimé la durée raisonnablement certaine de location de ses contrats qui correspond à la période non résiliable de chaque contrat ;
- fait usage de la « practical expedient » en excluant les contrats dont la durée est inférieure à 1 an.

L'impact de l'application de cette norme est détaillé en note 2.

L'application de la norme IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux, n'a pas eu d'impact pour Transgene au cours du premier semestre 2019.

## 1.1 ■ BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la Direction de Transgene a procédé à des estimations et a fait des hypothèses, notamment concernant les titres de participation non consolidés et sans influence notable Tasly BioPharmaceuticals et Elsalys Biotech SA, les compléments de prix dus par Sillajen, la valorisation des avances remboursables sur le programme ADNA et sur l'accord de collaboration signé avec AstraZeneca, qui peuvent avoir une incidence sur les éléments d'actif et de passif et sur les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. Les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations et hypothèses retenues.

## 1.2 ■ PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Transgene, ceux de Transgene, Inc. et de Transgene Biopharmaceuticals Technology (Shanghai) Co. Ltd. (« Transgene Shanghai »), filiales détenues à 100 % et dont les sièges sociaux se trouvent respectivement à Boston, Massachusetts (États-Unis) et Shanghai (Chine). Ces sociétés sont consolidées par intégration globale. Transgene Shanghai a été liquidée en mai 2019 et celle-ci n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Au 30 juin 2019, la société Elsalys Biotech SA, détenue à 8,25 % n'est plus consolidée par mise en équivalence. Selon les critères de la norme IAS 28. L'influence notable de Transgene n'est plus justifiée, la Société n'ayant plus d'administrateur au conseil d'administration, ne participant pas au processus d'élaboration des politiques, ne concluant pas de transactions significatives avec Elsalys Biotech SA et ne fournissant pas d'informations techniques essentielles. Au 30 juin 2019, les titres sont donc évalués à la juste valeur par résultat. Cette juste valeur est appréciée en fonction de la valeur de marché des titres de la société Elsalys Biotech SA.

SOCIÉTÉ	2019		2018	
	POURCENTAGE DE DÉTENTION	NATURE DU CONTRÔLE	POURCENTAGE DE DÉTENTION	NATURE DU CONTRÔLE
Elsalys Biotech SA	8,25 %	-	8,25 %	Influence notable

## 1.3 ■ PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction : dépenses de recherche et développement et frais généraux (voir notes 14 à 17).

NOTE  
2

## APPLICATION NORME IFRS 16

La Société a référencé deux contrats concernés. Il s'agit des locations de bureaux et de laboratoires à Lyon.

Au 31 décembre 2018, la location concernait le bâtiment Lyonbiopôle. La location a pris fin en mai 2019. Elle a été remplacée par une location dans le bâtiment Accinov à compter de mars 2019.

La Société ayant choisi la méthode rétrospective complète pour l'application de cette norme, les éléments financiers publiés au 31 décembre 2018 sont modifiés de la manière suivante :

■ BILAN CONSOLIDÉ, IFRS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 :

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2017	IMPACT IFRS 16	01/01/2018 IFRS 16
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>58 736</b>	-	<b>58 736</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>42 137</b>	<b>415</b>	<b>42 552</b>
Immobilisations corporelles	13 604	415	14 019
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>100 873</b>	<b>415</b>	<b>101 288</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>16 866</b>	<b>333</b>	<b>17 199</b>
Passifs financiers courants	10 283	333	10 616
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>55 918</b>	<b>87</b>	<b>56 005</b>
Passifs financiers non courants	51 717	87	51 804
<b>CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>28 089</b>	<b>(5)</b>	<b>28 084</b>
Report à nouveau	(513 194)	-	(513 194)
Résultat de l'exercice	(32 274)	(5)	(32 279)
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>100 873</b>	<b>415</b>	<b>101 288</b>

## ■ BILAN CONSOLIDÉ, IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2018 :

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2018	IMPACT IFRS 16	31/12/2018 IFRS 16
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>29 754</b>	-	<b>29 754</b>
Immobilisations corporelles	13 217	104	13 321
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>78 789</b>	<b>104</b>	<b>78 893</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>108 543</b>	<b>104</b>	<b>108 647</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>19 537</b>	<b>106</b>	<b>19 643</b>
Passifs financiers courants	11 207	106	11 313
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>52 305</b>	-	<b>52 305</b>
Passifs financiers non courants	48 369	-	48 369
<b>CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>36 701</b>	<b>(2)</b>	<b>36 699</b>
Report à nouveau	(545 468)	(5)	(545 473)
Résultat de l'exercice	8 026	3	8 029
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>108 543</b>	<b>104</b>	<b>108 647</b>





## ■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, IFRS AU 30 JUIN 2018 :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2018	IMPACT IFRS 16	30/06/2018 IFRS 16
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>	<b>3 548</b>	-	<b>3 548</b>
Dépenses de recherche et développement	(13 767)	3	(13 764)
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(16 812)</b>	<b>3</b>	<b>(16 809)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(13 264)</b>	<b>3</b>	<b>(13 261)</b>
Produits financiers (charges), nets	(1 107)	(2)	(1 109)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(14 874)</b>	<b>1</b>	<b>(14 873)</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(14 874)</b>	<b>1</b>	<b>(14 873)</b>

## ■ TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE, IFRS AU 30 JUIN 2018 :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2018	IMPACT IFRS 16	30/06/2018 IFRS 16
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>			
Résultat net sur activités poursuivies	(14 874)	1	(14 873)
Annulation du résultat financier	1 107	2	1 109
Amortissements	866	155	1 021
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES OPÉRATIONS AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS</b>	<b>(12 369)</b>	<b>158</b>	<b>(12 211)</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES OPÉRATIONS</b>	<b>(12 860)</b>	<b>158</b>	<b>(12 702)</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(377)</b>	-	<b>(377)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Résultat financier net encaissé	(67)	(2)	(69)
Locations financières	243	(156)	87
<b>TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES / (ABSORBÉE PAR LES) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>15 995</b>	<b>(158)</b>	<b>15 837</b>
<b>AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 759</b>	-	<b>2 759</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>4 402</b>	-	<b>4 402</b>
<b>TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>33 044</b>	-	<b>33 044</b>

NOTE  
3**TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS**

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Disponibilités	11 701	864
Équivalents de trésorerie	8	1 021
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>11 709</b>	<b>1 885</b>
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>1 081</b>	<b>15 015</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 790</b>	<b>16 900</b>
Impact de l'application de la juste valeur comptabilisé en produits financiers dans le résultat	-	-

Les équivalents de trésorerie sont constitués d'un compte à terme.

Les autres actifs financiers courants correspondent aux placements réalisés auprès du pool de trésorerie mis en place par le groupe Institut Mérieux.

NOTE  
4**AUTRES ACTIFS COURANTS**

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Crédits d'impôt, part courante	6 699	8 041
État – T.V.A. récupérable et créances d'impôt	282	312
Avoirs à recevoir	3	101
Personnel et organismes sociaux	21	26
Subventions à recevoir	71	-
Différence de conversion	5	3
Charges constatées d'avance, part courante	3 182	3 144
Compte d'attente	46	-
Intérêts courus	12	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 321</b>	<b>11 627</b>

La part courante des crédits d'impôt correspond principalement à la créance du crédit d'impôt recherche 2016 remboursable par l'État au cours du premier semestre 2020 (voir note 8).

NOTE  
5

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
<b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>				
Terrain	1 771	-	-	1 771
Constructions et agencements	16 275	82	-	16 357
Droit d'utilisation	933	205	(933)	205
Équipements de laboratoire	10 693	286	(326)	10 653
Matériels de bureau et équipements informatiques	1 614	43	(15)	1 642
Immobilisations en cours	71	1 005	(389)	687
<b>TOTAL</b>	<b>31 357</b>	<b>1 621</b>	<b>(1 663)</b>	<b>31 315</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>				
Constructions et agencements	(9 000)	(380)	-	(9 380)
Droit d'utilisation	(830)	(21)	830	(21)
Équipements de laboratoire	(6 743)	(286)	279	(6 750)
Matériels de bureau et équipements informatiques	(1 463)	(31)	15	(1 479)
<b>TOTAL</b>	<b>(18 036)</b>	<b>(718)</b>	<b>1 124</b>	<b>(17 630)</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>13 321</b>	<b>903</b>	<b>(539)</b>	<b>13 685</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Dépenses de recherche et développement	867	985
Frais généraux	25	33
<b>TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>892</b>	<b>1 018</b>

NOTE  
6

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
<b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>				
Immobilisations incorporelles	4 234	-	-	4 234
Immobilisations incorporelles en-cours	-	27	(3)	24
<b>TOTAL</b>	<b>4 234</b>	<b>27</b>	<b>(3)</b>	<b>4 258</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 054)	(39)	-	(4 093)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 054)</b>	<b>(39)</b>	<b>-</b>	<b>(4 093)</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>180</b>	<b>(12)</b>	<b>(3)</b>	<b>165</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Dépenses de recherche et développement	35	58
Frais généraux	5	13
<b>TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>40</b>	<b>71</b>

NOTE  
7

## ACTIFS FINANCIERS

## 7.1 ■ ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
<b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>				
Actifs financiers	3 700	354	(1 199)	2 855
Créances sur participations	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés et sans influence notable	41 458	-	-	41 458
Titres de participation	29	-	-	29
<b>TOTAL</b>	<b>45 187</b>	<b>354</b>	<b>(1 199)</b>	<b>44 342</b>
Provision pour dépréciation	(29)	-	-	(29)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>45 158</b>	<b>354</b>	<b>(1 199)</b>	<b>44 313</b>

L'augmentation des actifs financiers au premier semestre 2019 est principalement liée à la retenue de garantie au titre de la mobilisation du crédit d'impôt recherche de 2018 (voir note 9.2) pour 289 milliers d'euros.

La diminution des actifs financiers provient principalement du remboursement de la retenue de garantie prise sur le financement bancaire du crédit d'impôt recherche 2015 (voir note 9) pour 1 164 milliers d'euros.

Les titres de participation non consolidés et sans influence notable correspondent pour 41 458 milliers d'euros aux titres Tasly BioPharmaceuticals obtenus en juillet 2018.

Au 30 juin 2019, les titres de la société Elsaly Biotech SA, détenue à 8,25 %, qui étaient consolidés par mise en équivalence jusqu'au 31 décembre 2018, ont été requalifiés en titres de participation non consolidés et sans influence notable selon les critères d'IAS 28.

La juste valeur des titres Elsaly Biotech SA était considérée comme nulle au 30 juin 2019.

## 7.2 ■ TITRES DE PARTICIPATIONS MIS EN ÉQUIVALENCE

Le tableau ci-dessous détaille les montants bruts (coûts d'acquisition), les provisions pour dépréciation ainsi que les quotes-parts de résultat des sociétés mises en équivalence :

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
<b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>				
Elsaly Biotech SAS	1 694	-	(1 694)	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 694</b>	<b>-</b>	<b>(1 694)</b>	<b>-</b>
Quote-part de résultat Elsaly Biotech SAS	(1 694)	-	1 694	-
<b>TOTAL DES QUOTES-PARTS DE RÉSULTAT REVENANT À TRANSGENE</b>	<b>(1 694)</b>	<b>-</b>	<b>1 694</b>	<b>-</b>
Elsaly Biotech SAS	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE DES TITRES DE PARTICIPATION MIS EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Au 30 juin 2019, la société Elsaly Biotech SA, détenue à 8,25 % n'est plus consolidée par mise en équivalence.

La déconsolidation n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 30 juin 2019, les titres mis en équivalence étant reclassés en actifs financiers non courants et évalués à la juste valeur à la date de déconsolidation, cette juste valeur étant nulle au 30 juin 2019.



NOTE  
8

## AUTRES ACTIFS NON COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
CIR, part non courante	8 507	17 484
CICE, part non courante	243	362
Débiteurs divers	338	-
Charges constatées d'avance, part non courante	256	135
Créance sur cession de participation	1 870	2 253
<b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>11 214</b>	<b>20 234</b>

## ■ CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

La Société dispose d'une créance de 8 507 milliers d'euros au titre des CIR 2017 et 2019.

En juin 2019, la Société a signé un contrat de cession de créance de crédit d'impôt recherche auprès d'un établissement bancaire. La Société a ainsi perçu 5 501 milliers d'euros au titre du CIR 2018 (représentant un financement à hauteur de 95 %) et n'a plus de créance envers l'État. Ce nouveau contrat de financement est qualifié de déconsolidant, et contrairement aux précédents financements de CIR, aucune dette n'est comptabilisée au titre de ce financement reçu.

Les CICE de 2017 et 2018 s'élèvent à 243 milliers d'euros.

Les créances restantes peuvent être utilisées en règlement de l'impôt sur les sociétés. En cas de non-utilisation, leur remboursement en numéraire peut être demandé selon l'échéancier suivant, conformément aux règles fiscales en vigueur (en milliers d'euros) :

ANNÉES DE RÉFÉRENCE	ANNÉES DE REMBOURSEMENT PRÉVUES	30/06/2019	31/12/2018
<b>CIR - PART COURANTE</b>			
2015	2019	-	7 759
2016	2020	6 297	-
<b>TOTAL PART COURANTE</b>		<b>6 297</b>	<b>7 759</b>
<b>CICE - PART NON COURANTE</b>			
2016	2020	-	6 297
2017	2021	5 397	5 397
2018	2022	-	5 790
Juin 2019	2023	3 110	-
<b>TOTAL PART NON COURANTE</b>		<b>8 507</b>	<b>17 484</b>
<b>TOTAL CIR</b>		<b>14 804</b>	<b>25 243</b>
<b>CICE - PART COURANTE</b>			
2015	2019	282	282
2016	2020	119	-
<b>TOTAL PART COURANTE</b>		<b>401</b>	<b>282</b>
<b>CICE - PART NON COURANTE</b>			
2016	2020	-	120
2017	2021	134	133
2018	2022	109	109
<b>TOTAL PART NON COURANTE</b>		<b>243</b>	<b>362</b>
<b>TOTAL CICE</b>		<b>644</b>	<b>644</b>



## ■ CRÉANCE SUR CESSION DE PARTICIPATIONS

La Société a cédé en 2014 les titres de participation détenus dans la société Jennerex, Inc. à la société Sillajen. Cette cession s'est traduite par un prix de cession se décomposant entre une part fixe payable à la signature de la cession et une part variable composée de jalons futurs basés sur des événements liés à l'avancement du développement du produit et sujets à condition, s'analysant comme un actif financier évalué au coût amorti et réévalué chaque année selon les variations des flux attendus.

Au 30 juin 2019, la créance sur cession de participations est évaluée à 1 870 milliers d'euros. L'évaluation de cette créance a été faite en tenant compte de la meilleure estimation possible des dates de réalisation des jalons de paiement pouvant aller jusqu'en 2024. Ces flux futurs de trésorerie ont été actualisés et leur survenance probabilisée. Le taux d'actualisation des flux futurs de trésorerie est calculé à partir du coût moyen du capital (Weighted Average Cost of Capital, ou WACC), lui-même basé sur une approche dite des comparables boursiers. Le WACC retenu est de 14 %. La variation de la juste valeur à chaque clôture est comptabilisée en produits/charges financiers à chaque clôture.

Une variation à la hausse de 1 point du WACC aurait un impact négatif d'environ 1 % sur la valorisation de la créance. Une variation à la baisse de 10 % de la probabilité retenue de survenance des paiements futurs aurait un impact négatif d'environ 13 % sur la valorisation de la créance. Ces jalons étant payables en dollar américain, la valorisation de la créance est directement impactée par la fluctuation de la parité euro / dollar.

Devant l'absence de paiement de la part de Sillajen des compléments de prix depuis 2017, Fortis, le représentant des anciens actionnaires de Jennerex, Inc. a décidé en septembre 2018 de les poursuivre devant la cour du Delaware, USA. Un second jalon a été atteint en février 2019. Ces jalons représentent 2 064 milliers de dollars américains au 30 juin 2019. La Société considère qu'une résolution du litige est attendue fin 2020. La Société estime qu'aucune dépréciation n'est à constater sur cette créance, en raison notamment de l'analyse contractuelle faite par le représentant des anciens actionnaires.

### NOTE 9

## PASSIFS FINANCIERS

Le tableau suivant distingue les passifs financiers selon leur maturité :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Passifs financiers, part courante	8 119	11 313
Passifs financiers, part non courante	42 181	48 369
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>50 300</b>	<b>59 682</b>

### 9.1 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART COURANTE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Location financière immobilière (voir note 9.2)	1 130	1 107
Location financière mobilière (voir note 9.2)	167	171
Obligation locative (voir note 9.2)	73	106
Financement du CIR et du CICE (voir note 9.2)	6 665	8 033
Intérêts sur prêt bancaire (voir note 9.2)	84	1 896
<b>PASSIFS FINANCIERS – PART COURANTE</b>	<b>8 119</b>	<b>11 313</b>



## 9.2 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART NON COURANTE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Location financière immobilière	4 522	5 093
Location financière mobilière	460	543
Obligation locative	112	-
SWAP de taux - juste valeur (voir note 23)	232	256
Avances conditionnées	21 215	20 446
Financement du CIR	5 397	11 654
Financement du CICE	243	377
Prêt bancaire	10 000	10 000
<b>PASSIFS FINANCIERS – PART NON COURANTE</b>	<b>42 181</b>	<b>48 369</b>

### ■ LOCATION FINANCIÈRE IMMOBILIÈRE

	30/06/2019		31/12/2018	
	PAIEMENTS MINIMAUX	VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS	PAIEMENTS MINIMAUX	VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS
Moins d'un an	1 188	1 171	1 177	1 160
Plus d'un an, mais moins de 5 ans	4 640	4 402	4 148	3 948
Plus de 5 ans	-	-	1 094	1 004
Paiements minimaux totaux au titre de la location	5 828	5 573	6 419	6 112
Moins les charges financières	175	169	217	211
Capital restant dû :	5 653	5 404	6 199	5 901
- dont courant	1 130	1 115	1 106	1 090
- dont non-courant	4 523	4 289	5 093	4 811

### ■ LOCATION FINANCIÈRE MOBILIÈRE

En 2018, Transgene a acquis en location financière un isolateur pour un montant brut de 836 milliers d'euros, payable sur 5 années. Au 30 juin 2019, 627 milliers d'euros restent payables sur 4 années (dont 167 milliers d'euros dus à court terme).

### ■ OBLIGATION LOCATIVE

L'obligation locative de 112 milliers d'euros correspond à la prise en compte de la location des bureaux et laboratoires à Lyon dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 (à l'actif, ce droit d'utilisation est pris en compte en immobilisation corporelle).

### ■ AVANCES CONDITIONNÉES

Au 30 juin 2019, les avances conditionnées concernent les avances remboursables perçues au titre du programme ADNA (« Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques »), qui bénéficie d'un financement public de Bpifrance pour le développement des produits TG4010 et TG4001. Ce programme s'est achevé au 31 décembre 2016. Transgene a encaissé un montant total de 15 942 milliers d'euros d'avances remboursables sur ce programme.

Au 30 juin 2019, la valeur de la dette des avances remboursables figurant au bilan la Société s'élève à 21 215 milliers d'euros. La Société revalorise à la clôture sa dette d'avances remboursables dans le cadre du programme ADNA, en fonction des flux actualisés des remboursements attendus.

Le remboursement de ces avances est conditionné à l'atteinte d'un certain seuil de revenus avec les produits TG4010 et TG4001 et se fera par montant fixe et prédéterminé durant les cinq années suivantes, puis proportionnellement



aux revenus de ces produits jusqu'à l'atteinte d'un plafond de remboursement ou en 2035. Les flux futurs de remboursement attendus sont donc estimés sur la base d'une évaluation des revenus futurs directs et indirects associés aux produits TG4010 et TG4001 en cours de développement.

Les autres hypothèses prises en compte par la Direction dans l'évaluation de la dette d'avances remboursables concernent notamment :

- Planning de développement et commercialisation des produits ;
- Probabilité de succès des phases cliniques ;
- Marché ciblé et taux de pénétration du marché, prix du traitement ;
- Calendrier et modalités financières d'un partenariat de développement et commercialisation (paiement à la signature, paiement en fonction de jalons d'avancement, royalties) ; et
- Taux d'actualisation des flux futurs.

Au 30 juin 2019, les hypothèses retenues par la Direction n'ont pas évolué par rapport au 31 décembre 2018. La variation au 30 juin 2019 provient uniquement de l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

## ■ FINANCEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET DU CICE

Le tableau ci-dessous présente les éléments concernant le financement bancaire des créances de Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt compétitivité emploi de la Société :

Année	Montant Brut	Financement bancaire	ACTIF			PASSIF			
			CRÉANCES		DÉPÔT GARANTIE	TOTAL	FINANCEMENT		TOTAL
			AUTRES ACTIFS	Immobilisations financières			PASSIFS FINANCIERS	PASSIF	
			Part courante	Part non courante		Part courante	Part non courante		
CIR 2016	6 297	Oui	6 297	-	939	7 236	6 256	-	6 256
CIR 2017	5 397	Oui	-	5 397	809	6 206	-	5 397	5 397
CIR 2018	5 790	Oui	-	-	289	289	-	-	-
CIR 2019	3 110	Non	-	3 110	-	3 110	-	-	-
<b>TOTAL CIR</b>	<b>20 594</b>	<b>-</b>	<b>6 297</b>	<b>8 507</b>	<b>2 037</b>	<b>16 841</b>	<b>6 256</b>	<b>5 397</b>	<b>11 653</b>
CICE 2015	282	Oui	282	-	41	323	275	-	275
CICE 2016	120	Oui	120	-	21	141	145	-	145
CICE 2017	133	Oui	-	133	18	151	-	118	118
CICE 2018	109	Oui	-	109	17	126	-	114	114
<b>TOTAL CICE</b>	<b>644</b>	<b>-</b>	<b>402</b>	<b>242</b>	<b>97</b>	<b>741</b>	<b>420</b>	<b>232</b>	<b>652</b>

En juin 2019, la Société a signé un contrat de cession de créance de crédit d'impôt recherche auprès d'un établissement bancaire. La Société a ainsi perçu 5 501 milliers d'euros au titre du crédit d'impôt recherche 2018 (représentant un financement à hauteur de 95 %) et n'a plus de créance envers l'État. Ce nouveau contrat de financement est déconsolidant, et contrairement aux précédents financements de CIR, aucun passif financier n'est comptabilisé au titre des financements reçus.

## ■ PRÊT BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

En 2016, la Société a obtenu un prêt de 20 millions d'euros de la part de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), dans le cadre du programme IDFF (Infectious Diseases Finance Facility). La première tranche de 10 millions d'euros a été encaissée le 20 juin 2016. La seconde tranche de 10 millions d'euros, exerçable jusqu'au 31 décembre 2017, n'a pas été tirée par la Société.

Le capital est remboursable in fine à 5 ans, soit au 20 juin 2021. Les intérêts dus ne sont pas capitalisés. Les intérêts cumulés des 3 premières années ont été payés au cours du premier semestre 2019 pour un montant de 2 250 milliers d'euros.

Les intérêts courus au 30 juin 2019 ont été comptabilisés en Passifs financiers courants (24 milliers d'euros).

Aucune autre garantie n'a été donnée par la Société dans le cadre de ce prêt.





## ■ LIGNE DE CRÉDIT NATIXIS

En avril 2019, la Société a signé avec Natixis, un accord de crédit renouvelable de 20 millions d'euros maximum, capable d'être tiré en une ou plusieurs fois. Dans le cadre de cet accord de crédit, Transgene doit constituer un nantissement sur les actions détenues en Tasly BioPharmaceuticals avant le premier tirage. L'encours (hors intérêts) ne dépassera ni l'équivalent de 60 % de la valeur des actions Tasly BioPharmaceuticals soumises au nantissement, ni un plafond de 20 millions d'euros. Si le montant de l'encours tiré devait dépasser 60 % de la valeur des actions, la Société devrait rembourser immédiatement la différence. Les intérêts sur l'encours tiré ainsi qu'une commission de mise à disposition pour la partie non-tirée sont payables sur une base trimestrielle. Cet accord de crédit court sur une durée de 30 mois jusqu'en juillet 2021. Selon les principes d'un crédit renouvelable, le capital tiré doit être intégralement remboursé au plus tard à la fin de la durée du programme.

Au 30 juin 2019, la Société n'a pas tiré sur cette facilité de crédit. Les commissions de non-utilisation ont été comptabilisées en Passifs financiers courants, pour 60 milliers d'euros.

### NOTE 10

## PROVISION POUR RISQUES

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2018	DOTATIONS	REPORT À NOUVEAU	REPRISES (SANS OBJET)	UTILISATION DE LA PROVISION	30/06/2019
Risque de charge	76	-	-	-	(65)	11
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>76</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(65)</b>	<b>11</b>

La provision pour risques de charge au 31 décembre 2018 correspondait principalement à un risque de régularisation de la taxe sur les salaires. La notification définitive a été reçue au cours du premier semestre 2019, et s'est élevée à 83 milliers d'euros.

### NOTE 11

## AUTRES PASSIFS

### ■ AUTRES PASSIFS, PART COURANTE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Dettes fiscales et sociales	3 384	2 967
Produits constatés d'avance dont :	7 903	333
• Revenus de collaboration et de licence	7 903	333
• Subventions	-	-
Autres passifs à court terme	165	163
<b>TOTAL</b>	<b>11 452</b>	<b>3 463</b>

### ■ AUTRES PASSIFS, PART NON COURANTE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Dettes fiscales et sociales	-	-
Produits constatés d'avance dont :	647	158
• Revenus de collaboration et de licence	647	158
• Subventions	-	-
Autres passifs à court terme	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>647</b>	<b>158</b>

Les produits constatés d'avance correspondent principalement au paiement à la signature de la collaboration avec AstraZeneca signée en avril 2019 pour 7 578 milliers d'euros en part courante et 647 milliers d'euros en part non courante.

NOTE  
12

## AVANTAGES AU PERSONNEL

## 12.1 ■ PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, Transgene participe au financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Transgene participe par ailleurs au financement des retraites de certains salariés en France en versant des cotisations, également basées sur les salaires, à des organismes privés de retraites complémentaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite, déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les bénéfices de l'indemnité sont transférés uniquement aux salariés présents chez Transgene au moment du départ en retraite. Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements de retraite sont les suivantes :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	31/12/2018
Taux d'actualisation	1,70 %	1,70 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	1,75 %	1,75 %
Taux d'augmentation des salaires	1,50 %	1,50 %
Conditions de départ à la retraite (départ volontaire) :		
• cadres :	65 ans	65 ans
• non-cadres :	63 ans	63 ans
<b>MONTANT DE LA PROVISION</b>	<b>3 942</b>	<b>3 778</b>

Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi de 2016, Transgene avait pris l'engagement de transférer l'ancienneté au sein de la Société des salariés bénéficiant d'un reclassement dans une entité du Groupe Mérieux. À ce titre, la part d'engagement de retraite de ces collaborateurs relative à leur activité au sein de Transgene est maintenue dans la provision.

NOTE  
13

## CAPITAUX PROPRES

## 13.1 ■ CAPITAL

Au 30 juin 2019, le nombre d'actions en circulation de Transgene s'élève à 62 449 098, représentant un capital social de 62 449 098 euros.

## 13.2 ■ RÉSULTAT NET PAR ACTION

Une réconciliation entre les résultats par action avant et après dilution est présentée ci-dessous. Le nombre de titres est calculé sur une base *prorata temporis*.

	30/06/2019	30/06/2018
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION</b>		
Résultat net disponible (en milliers d'euros)	(15 342)	(14 873)
Nombre moyen d'actions en circulation	62 449 098	62 275 923
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN EUROS)</b>	<b>(0,25)</b>	<b>(0,24)</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)</b>	<b>(0,25)</b>	<b>(0,24)</b>

Aux premiers semestres 2018 et 2019, les instruments donnant droit au capital de façon différée (options de souscription d'action et actions gratuites) sont considérés comme anti-dilutifs puisqu'ils induisent une augmentation du résultat net par action (diminution de la perte par action). Ainsi, le résultat dilué par action des premiers semestres 2018 et 2019 est identique au résultat de base par action.



### 13.3 ■ PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Transgene n'a pas attribué de nouvelles options de souscription d'actions au cours du premier semestre 2019. Le nombre d'options en circulation au 31 décembre 2018 s'élevait à 329 063 options et le nombre d'options exerçables à la clôture à 329 063 options. Il n'y a eu aucun changement depuis.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge est nulle sur le premier semestre 2019, comme au premier semestre 2018.

### 13.4 ■ PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Le 20 mars 2019, le conseil d'administration a décidé l'attribution de 414 800 nouvelles actions gratuites aux salariés de la Société. Ces actions gratuites seront attribuées définitivement treize mois après leur attribution aux salariés toujours présents dans la Société. Le nombre d'actions gratuites attribuées et en cours d'acquisition au 31 décembre 2018 s'élevait à 398 400 actions.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 290 milliers d'euros au premier semestre 2019, hors contribution URSSAF, et à 202 milliers d'euros au premier semestre 2018.

## NOTE 14

### PRODUITS OPÉRATIONNELS

#### 14.1 ■ REVENUS DES ACCORDS DE COLLABORATION ET DE LICENCE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Revenus de collaboration de recherche et développement	1 414	582
Revenus de licences et redevances	49	23
<b>TOTAL</b>	<b>1 463</b>	<b>605</b>

Au premier semestre 2019, la Société a conclu un accord de collaboration avec AstraZeneca avec options de licence exclusive pour codévelopper des immunothérapies oncolytiques issues de la plateforme Invir.IO®. Dans ce cadre, Transgene a perçu 8,9 millions d'euros (10 millions de dollars américains) de droits d'accès à sa plateforme au premier semestre 2019. Conformément à l'application de la norme IFRS 15.41 et dans la mesure où Transgene ne transfère pas le contrôle d'une propriété intellectuelle préexistante et où AstraZeneca reçoit les bénéfices des droits concédés au fur et à mesure de l'exécution du programme de recherche ("*Research Plan*"), ce paiement initial est reconnu en revenus en fonction de l'avancement des activités associées et mesurées en fonction des coûts encourus par Transgene pour exécuter ses engagements contractuels. À cet accord peuvent s'ajouter jusqu'à 3 millions de dollars à l'occasion du franchissement d'étapes précliniques. Pour chaque candidat retenu par AstraZeneca, Transgene pourrait également percevoir un paiement d'exercice d'option, ainsi que des paiements d'étape liés au développement et à la commercialisation, ainsi que des royalties. Sur la période, le revenu reconnu au titre de cette collaboration représente 675 milliers d'euros.

Le solde de 8 225 milliers d'euros non reconnu à cette date est enregistré en *Produits constatés d'avance* au 30 juin 2019 (voir note 11).

Dans le cadre du contrat de collaboration conclu par la Société avec Les Laboratoires Servier en juin 2017, un paiement initial de 1 million d'euros a été facturé. Le revenu lié à ce paiement initial est reconnu sur la durée du contrat de 3 ans en fonction du transfert des services au client, ce qui représente un revenu de 167 milliers d'euros enregistré au 30 juin 2019. Le solde de 324 milliers d'euros non reconnu à cette date est enregistré en *Produits constatés d'avance* au 30 juin 2019 (voir note 11).



## 14.2 ■ FINANCEMENTS PUBLICS DE DÉPENSES DE RECHERCHE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Subventions de recherche et développement	71	-
Crédit d'impôt recherche, net	3 061	2 837
<b>TOTAL</b>	<b>3 132</b>	<b>2 837</b>

Le crédit d'impôt recherche brut, hors honoraires de conseil, calculé au titre du premier semestre 2019 s'est élevé à 3 310 milliers d'euros.

## 14.3 ■ AUTRES PRODUITS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Autres produits	314	106
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS</b>	<b>314</b>	<b>106</b>

Les autres produits correspondent principalement à la reprise de la provision sur une créance de ABL Lyon, suite au paiement de l'intégralité de celle-ci pour 200 milliers d'euros.

### NOTE 15

## CHARGES OPÉRATIONNELLES

### 15.1 ■ DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018	VARIATION
Dépenses de personnel	5 760	5 932	- 3 %
Paiements en actions	191	129	+ 48 %
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	505	434	+ 16 %
Dépenses externes sur projets cliniques	4 649	3 677	+ 26 %
Dépenses externes sur autres projets	813	678	+ 20 %
Dépenses de fonctionnement	1 848	1 871	- 1 %
Dotations aux amortissements et provisions	902	1 043	- 14 %
<b>DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>14 668</b>	<b>13 764</b>	<b>+ 7 %</b>

### 15.2 ■ FRAIS GÉNÉRAUX

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018	VARIATION
Dépenses de personnel	1 522	1 668	- 9 %
Paiements en actions	99	73	+ 36 %
Honoraires et frais de gestion	1 563	780	+100 %
Autres frais généraux	359	396	- 9 %
Dotations aux amortissements et provisions	30	46	- 35 %
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>3 573</b>	<b>2 963</b>	<b>+ 20 %</b>

### 15.3 ■ AUTRES CHARGES

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Valeur nette comptable des cessions d'immobilisations	(46)	(11)
Autres charges	(95)	(71)
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>	<b>(141)</b>	<b>(82)</b>



NOTE  
16

## PRODUITS FINANCIERS (CHARGES), NETS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Revenus des placements financiers	29	48
Coût de l'endettement	(558)	(529)
<b>COÛTS DES EMPRUNTS NETS DES PLACEMENTS</b>	<b>(529)</b>	<b>(481)</b>
Produits (charges) financiers divers	(1 180)	(640)
Gains et pertes de change	(161)	12
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(1 341)</b>	<b>(628)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (CHARGES), NETS</b>	<b>(1 870)</b>	<b>(1 109)</b>

Les autres charges financières correspondent principalement à l'actualisation de la dette due à Bpifrance sur les avances remboursables ADNA pour 769 milliers d'euros au premier semestre 2019, contre 760 milliers d'euros au premier semestre 2018 et à l'actualisation de la créance sur cession de participations Sillajen pour 383 milliers d'euros contre un produit de 148 milliers d'euros au premier semestre 2018.

NOTE  
17

## IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

## 17.1 ■ IMPÔT COURANT

La Société étant déficitaire, sa charge d'impôt courant est nulle. Les filiales américaine et chinoise n'ont reconnu aucun produit ou charge d'impôt courant en 2018 et 2019.

## 17.2 ■ IMPÔT DIFFÉRÉ

Les actifs nets d'impôt différé sont nuls au 30 juin 2019, en raison de la non-reconnaissance des impôts différés actifs liée à l'incertitude de résultats taxables dans les trois prochaines années.

NOTE  
18

## PERSONNEL

## 18.1 ■ EFFECTIFS

Les effectifs inscrits de la Société s'élevaient à 146 salariés au 30 juin 2019, dont 1 personne pour Transgene, Inc.

AU 30 JUIN 2019	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres	39	64	103
Etam	14	29	43
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>93</b>	<b>146*</b>

\*Dont 132 CDI au 30 juin 2019

La Société comptait 147 salariés au 31 décembre 2018.



## 18.2 ■ DÉPENSES DE PERSONNEL

Les charges de personnel comprises dans le résultat de la Société (masse salariale, taxes, charges des retraites, frais annexes) sont réparties ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Dépenses de recherche et développement	5 760	5 932
Frais généraux	1 522	1 668
<b>TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>7 282</b>	<b>7 600</b>

La charge relative aux paiements en actions s'est élevée à :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Dépenses de recherche et développement	191	129
Frais généraux	99	73
<b>TOTAL</b>	<b>290</b>	<b>202</b>

### NOTE 19

## ENTREPRISES LIÉES

Transgene a signé une convention de trésorerie avec l'Institut Mérieux. Les disponibilités placées dans le pool de trésorerie de l'Institut Mérieux représentent une créance de 1 081 milliers d'euros au 30 juin 2019. Les revenus de ces placements se sont élevés à 9 milliers d'euros au 30 juin 2019.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte de ces éléments de trésorerie.

AU 30 JUIN 2019 - EN MILLIERS D'EUROS	CRÉANCES	DETTES
ABL Europe SAS <sup>(1)</sup>	20	105
ABL Lyon	-	1
bioMérieux, Inc. <sup>(2)</sup>	-	75
bioMérieux SA	1	-
Elsalys Biotech SA <sup>(3)</sup>	1 385	-
Institut Mérieux <sup>(4)</sup>	-	36
Mérieux Université	-	7
<b>TOTAL</b>	<b>1 406</b>	<b>224</b>

AU 30 JUIN 2019 - EN MILLIERS D'EUROS	PRODUITS	CHARGES
ABL Europe SAS <sup>(1)</sup>	99	1 189
ABL Lyon	-	9
bioMérieux, Inc. <sup>(2)</sup>	-	302
bioMérieux SA	-	-
Elsalys Biotech SA <sup>(3)</sup>	28	-
Institut Mérieux <sup>(4)</sup>	-	208
Mérieux Université	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>1 708</b>

■ (1) Les produits correspondent au contrat de refacturation de loyer pour l'hébergement de laboratoires de contrôle. Les charges correspondent aux contrats de prestations de service de production rendus par ABL Europe à Transgene ■ (2) Les charges correspondent aux contrats de prestations de services et de refacturation de personnel conclus entre Transgene, Inc. et bioMérieux, Inc. ■ (3) Les produits correspondent aux contrats de prestations de services rendues par Transgene SA. ■ (4) Les charges correspondent aux contrats de prestations de service rendues par Institut Mérieux.

**NOTE  
20****ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

Dans le cadre de la cession de son site de production à la société ABL Europe en février 2016, Transgene avait conclu avec cette dernière un accord lui permettant de sécuriser l'approvisionnement de ses lots cliniques pendant 3 ans. Cet accord prévoyait un engagement annuel de commande de 3 millions d'euros de la part de Transgene, sur les 3 années. Cet engagement a pris fin en février 2019.

Transgene est par ailleurs engagé dans des contrats avec des sous-traitants. Ces contrats peuvent avoir des effets sur plusieurs exercices comptables. Au 30 juin 2019, la Société estime ses engagements financiers au titre de ces contrats à environ 15 millions d'euros.

En avril 2019, la Société a signé un accord de crédit renouvelable de 20 millions d'euros maximum, capable d'être tiré en une ou plusieurs fois. Dans le cadre de cet accord de crédit, Transgene doit constituer un nantissement sur les actions détenues en Tasly BioPharmaceuticals avant le premier tirage. L'encours (hors intérêts) ne dépassera ni l'équivalent de 60 % de la valeur des actions Tasly BioPharmaceuticals soumises au nantissement, ni un plafond de 20 millions d'euros. Si le montant de l'encours tiré devait dépasser 60 % de la valeur des actions, la Société devrait rembourser immédiatement la différence. Les intérêts sur l'encours tiré ainsi qu'une commission de mise à disposition pour la partie non-tirée sont payables sur une base trimestrielle. Cet accord de crédit court sur une durée de 30 mois jusqu'en juillet 2021. Selon les principes d'un crédit renouvelable, le capital tiré doit être intégralement remboursé au plus tard à la fin de la durée du programme. Les intérêts dus au premier semestre 2019 se sont élevés à 60 milliers d'euros.

**NOTE  
21****INFORMATION SECTORIELLE**

La Société conduit ses activités exclusivement en recherche et développement clinique de vaccins thérapeutiques et de produits d'immunothérapie, dont aucun n'est actuellement commercialisé. Ses activités sont localisées pour l'essentiel en France. La Société a donc décidé de ne retenir qu'un secteur pour l'établissement et la présentation de ses comptes.

NOTE  
22

## VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS PAR ÉCHÉANCE

AU 30 JUIN 2019 ACTIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT BRUT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
Immobilisations financières	2 855	1 002	1 853
Clients	1 996	1 996	-
Crédit d'impôt recherche, Crédit impôt compétitivité emploi	15 449	6 699	8 750
État, TVA et autres collectivités	282	282	-
Personnel et comptes rattachés	21	21	-
Charges constatées d'avance	3 438	3 182	256
Subventions à recevoir	71	71	-
Créances sur cession de participation	1 870	-	1 870
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>25 982</b>	<b>13 253</b>	<b>12 729</b>

AU 30 JUIN 2019 PASSIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT BRUT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Fournisseurs	5 820	5 820	-	-
Location financière immobilière	5 653	1 130	4 523	-
Location financière mobilière	627	167	460	-
Obligation locative	183	68	115	-
Avances conditionnées	21 215	-	-	21 215
Financement du CIR et du CICE	12 305	6 676	5 629	-
Prêt bancaire	10 000	-	10 000	-
Provision pour risques et charges	11	5	6	-
Engagements de retraites	3 942	205	1 498	2 239
Dettes sociales et fiscales	3 384	3 384	-	-
Produits constatés d'avance	8 549	7 902	647	-
Autres dettes	397	165	232	-
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>72 086</b>	<b>25 522</b>	<b>23 110</b>	<b>23 454</b>

NOTE  
23

## OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société possède depuis 2009, une couverture partielle du risque de taux lié au financement en crédit-bail de son bâtiment administratif et de recherche d'Illkirch (voir note 9).

Au 30 juin 2019, la valeur de marché de l'instrument correspond à une perte latente de 232 milliers d'euros.

NOTE  
24

## INSTRUMENTS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019 EN MILLIERS D'EUROS	ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	CRÉANCES, DETTES, EMPRUNTS, AU COÛT AMORTI	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 709	-	-	11 709	11 709	1
Autres actifs financiers courants	1 081	-	-	1 081	1 081	2
Créances clients	-	914	-	914	914	-
Actifs financiers	41 458	2 855	-	44 313	44 313	3
Créances sur immobilisations financières	-	-	-	-	-	2
Autres actifs non courants	-	1 870	-	1 870	1 870	3
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>54 248</b>	<b>5 639</b>	<b>-</b>	<b>59 887</b>	<b>59 887</b>	<b>-</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>						
Emprunt auprès d'établissements de crédit, part à long terme	-	15 641	-	15 641	15 641	2
Engagement de crédit-bail, part à long terme	-	4 982	-	4 982	4 982	2
Obligation locative	-	111	-	111	111	-
Avances conditionnées	-	21 215	-	21 215	21 215	3
Autres passifs financiers non courants	-	-	232	232	232	2
<b>PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>	<b>-</b>	<b>41 949</b>	<b>232</b>	<b>42 181</b>	<b>42 181</b>	<b>-</b>
Emprunt auprès d'établissements de crédit, part à court terme	-	6 749	-	6 749	6 749	2
Engagement de crédit-bail, part à court terme	-	1 297	-	1 297	1 297	2
Obligation locative	-	73	-	73	73	-
<b>PASSIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>-</b>	<b>8 119</b>	<b>-</b>	<b>8 119</b>	<b>8 119</b>	<b>-</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>-</b>	<b>5 820</b>	<b>-</b>	<b>5 820</b>	<b>5 820</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>-</b>	<b>55 888</b>	<b>232</b>	<b>56 120</b>	<b>56 120</b>	<b>-</b>

Conformément à la norme IFRS13, les instruments financiers sont présentés en 3 niveaux, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement à savoir des données dérivées de prix.
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.



NOTE  
25

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 2 juillet 2019, Transgene a finalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 48,7 millions d'euros, permettant d'étendre la visibilité financière de la Société jusqu'en 2022.

Cette augmentation de capital, lancée le 14 juin 2019, s'est traduite par l'émission de 20 816 366 actions nouvelles au prix unitaire de 2,34 euros (dont 1 euro de valeur nominale et 1,34 euro de prime d'émission).

Ainsi, à l'issue de l'augmentation de capital, le capital social de la Société s'élève à 83 265 464 euros, divisé en 83 265 464 actions d'une valeur nominale de 1,00 euro chacune.

L'Institut Mérieux, à travers sa filiale TSGH, a souscrit à 11 810 664 actions nouvelles à titre irréductible et à 3 081 010 actions nouvelles à titre réductible, lui permettant de détenir 60,44 % du capital de Transgene. Par ailleurs, Dassault Belgique Aviation a souscrit à 1 196 714 actions nouvelles à titre irréductible portant à 4,98 % sa participation au capital de Transgene.

En juillet 2019, la Société a procédé au refinancement de ces créances de CIR 2016 et 2017 par un nouvel établissement bancaire, pour 95 % de leur valeur, soit respectivement 5 982 et 5 127 milliers d'euros.

Tout comme pour le financement du CIR 2018, les nouveaux contrats de financement sont qualifiés comme déconsolidants et de ce fait, les créances de CIR de 2016 et 2017 sont sorties du bilan en juillet 2019, ainsi que les passifs financiers associés à leur précédent financement.

En août 2019, la Société a annoncé l'arrêt de l'étude PHOCUS de Pexa-Vec dans le cancer du foie, à la suite de la recommandation du Comité Indépendant de Revue des Données (IDMC) de suspendre le recrutement dans l'étude, au regard de l'analyse intérimaire de futilité. L'IDMC a estimé peu probable l'atteinte du critère principal d'évaluation d'efficacité du produit lors de l'analyse définitive.

# 2.



## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

### 2.1 ■ FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2019

Le premier semestre de l'année 2019 est marqué par des avancées significatives. L'avancée des développements cliniques s'est passée conformément à nos plans et nous avons pu annoncer, en mai 2019, l'inclusion de tous les patients de l'essai de Phase 2 évaluant TG4010 en association avec Opdivo® (nivolumab) et une chimiothérapie standard en 1<sup>ère</sup> ligne de traitement du cancer du poumon non épidermoïde, non à petites cellules au stade avancé.

Nous avons pu aussi renforcer la valeur de certains de nos produits cliniques par la parution de deux publications scientifiques qui reflètent le potentiel de TG4001 (Gynecologic Oncology) et TG6002 (Molecular Therapy Oncolytics). Ces données confirment que le vaccin thérapeutique TG4001 administré en monothérapie, a une activité curative statistiquement significative à 30 mois. Des données précliniques ont également démontré que TG6002 associe une sélectivité améliorée à une forte activité contre les tumeurs.

Sur le plan de nos activités de recherche ce semestre a été marqué par les progrès de nos deux plateformes technologiques : InvirIO® pour le développement d'une nouvelle génération de virus oncolytiques et myvac™ pour le développement d'immunothérapie personnalisée. Ainsi, en mai 2019, une collaboration avec options de licence exclusive a été signée avec AstraZeneca pour co-développer 5 nouveaux virus oncolytiques issus de Invir.IO®. Cette collaboration a permis à Transgene de recevoir 10 millions de dollars à la signature. À cet accord peuvent s'ajouter jusqu'à 3 millions de dollars à l'occasion du franchissement d'étapes précliniques. Pour chaque candidat retenu par AstraZeneca, Transgene pourrait également percevoir un paiement d'exercice d'option, ainsi que des paiements d'étapes liés au développement et à la commercialisation, ainsi que des royalties. Au-delà de ce partenariat, Transgene a étendu sa collaboration avec BioInvent pour le développement d'un nouveau virus oncolytique codant pour des séquences d'anticorps non dévoilées, capables de traiter une grande diversité de tumeurs solides (mars 2019).

Transgene a par ailleurs continué le développement de la plateforme myvac™, en préparant l'entrée en développement clinique de TG4050, une immunothérapie individualisée issue de myvac™ dans le cadre de son partenariat avec NEC. Transgene a notamment obtenu l'autorisation réglementaire de démarrer deux études cliniques de Phase 1, l'une aux États-Unis chez des patientes atteintes de cancer de l'ovaire (mai 2019), et l'autre, au Royaume-Uni chez des patients atteints de cancer tête et cou (juillet 2019).

Transgene a également renforcé sa structure financière. La Société a mis en place le consortium Neoviva avec l'Institut Curie, HalioDx et Traaser, qui a obtenu un financement d'environ 5 millions d'euros par Bpifrance, sur lequel Transgene percevra 2,6 millions d'euros (0,2 million d'euros en subventions et 2,4 millions en avances remboursables) échelonnés sur 5 ans (mars 2019). Par ailleurs, Transgene a obtenu une ligne de crédit renouvelable de 20 millions d'euros de la part de Natixis disponible pendant une durée de 30 mois (mars 2019), garantie par les actions Tasly Biopharmaceuticals. Celle-ci a déposé le 24 juin 2019 une première version de la documentation relative à son projet d'introduction en bourse sur la bourse de Hong Kong.

Enfin, en juin 2019, Transgene a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant de 48,7 millions d'euros afin de pouvoir déployer son plan de développement clinique, notamment sur ses nouvelles plateformes de produits myvac™ et Invir.IO®, et pour être en mesure de négocier sereinement des accords de partenariat et de co-développement sur la base des résultats à venir.

Les résultats de cette opération, annoncés le 2 juillet 2019, ont fait état d'un produit net de 47,1 millions d'euros.



## 2.2 ■ RÉSULTATS FINANCIERS

### ■ PRODUITS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente les produits opérationnels sur les activités poursuivies du premier semestre 2019, en comparaison avec ceux du premier semestre 2018 :

EN MILLIONS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Revenus des accords de collaboration et de licence	1,5	0,6
Financements publics de dépenses de recherche	3,1	2,8
Autres produits	0,3	0,1
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>	<b>4,9</b>	<b>3,5</b>

Au premier semestre 2019, la Société a conclu un accord de collaboration avec AstraZeneca avec options de licence exclusive pour co-développer des immunothérapies oncolytiques issues de la plateforme Invir.IO®. Dans ce cadre, Transgene a perçu 8,9 millions d'euros (10 millions de dollars américains) de droits d'accès à sa plateforme au premier semestre 2019. Conformément à l'application de la norme IFRS 15.41 et dans la mesure où Transgene ne transfère pas le contrôle d'une propriété intellectuelle préexistante et où AstraZeneca reçoit les bénéfices des droits concédés au fur et à mesure de l'exécution du programme de recherche ("Research Plan"), ce paiement initial est reconnu en revenus en fonction de l'avancement des activités associées et mesurées en fonction des coûts encourus par Transgene pour exécuter ses engagements contractuels. À cet accord peuvent s'ajouter jusqu'à 3 millions de dollars à l'occasion du franchissement d'étapes précliniques. Pour chaque candidat retenu par AstraZeneca, Transgene pourrait également percevoir un paiement d'exercice d'option, ainsi que des paiements d'étapes liés au développement et à la commercialisation, ainsi que des royalties. Sur la période, le revenu reconnu au titre de cette collaboration représente 675 milliers d'euros.

Au premier semestre 2019, les financements publics de dépenses de recherche correspondent essentiellement au crédit d'impôt recherche. Il s'est élevé à 3,1 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 2,8 millions d'euros sur la même période en 2018. Le crédit d'impôt recherche du premier semestre 2019 a été calculé sur la base des dépenses éligibles au 30 juin 2019.

Les autres produits se sont élevés à 0,3 million d'euros au premier semestre 2019, contre 0,1 million d'euros au premier semestre 2018.

### ■ CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses de recherche et développement ("R&D") se sont élevées à 14,7 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 13,8 millions d'euros sur la même période en 2018.

Le tableau suivant détaille les dépenses de recherche et développement par nature de charge :

EN MILLIONS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Dépenses de personnel	5,8	5,9
Paiements en actions	0,2	0,1
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	0,5	0,4
Dépenses externes sur projets cliniques	4,7	3,8
Dépenses externes sur autres projets	0,8	0,7
Dépenses de fonctionnement	1,8	1,9
Dotations aux amortissements et provisions	0,9	1,0
<b>DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>14,7</b>	<b>13,8</b>

Les dépenses de personnel affecté à la R&D (salaires, charges et dépenses associées) se sont élevées à 5,8 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 5,9 millions d'euros sur la même période en 2018.

Les dépenses de propriété intellectuelle et licences se sont élevées à 0,5 million d'euros contre 0,4 million au premier semestre 2018.



Les dépenses externes pour les projets cliniques se sont élevées à 4,7 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 3,8 millions d'euros sur la même période en 2018, suite à l'accélération des études cliniques en 2019.

Les dépenses externes sur autres projets (projets de recherche, précliniques et industriels) se sont élevées à 0,8 million d'euros au premier semestre 2019, contre 0,7 million sur la même période en 2018.

Les dépenses de fonctionnement, dont le coût de fonctionnement des laboratoires de recherche, se sont élevées à 1,8 million d'euros au premier semestre 2019, contre 1,9 million d'euros sur la même période en 2018.

Les frais généraux se sont élevés à 3,6 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 3,0 millions d'euros sur la même période en 2018.

Le tableau suivant détaille les frais généraux par nature de charge :

EN MILLIONS D'EUROS	30/06/2019	30/06/2018
Dépenses de personnel	1,5	1,7
Paiements en actions	0,1	0,1
Honoraires et frais de gestion	1,6	0,8
Autres frais généraux	0,4	0,4
Dotations aux amortissements et provisions	0,0	0,0
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>

Les dépenses de personnel se sont élevées à 1,5 million d'euros au premier semestre 2019, contre 1,7 million d'euros sur la même période en 2018.

Les dépenses externes, et notamment les honoraires ainsi que les frais de gestion, se sont élevées à 1,6 million d'euros au premier semestre 2019, notamment en raison des honoraires de conseils liés aux contrats de collaboration et de financement conclus sur la période.

## ■ AUTRES CHARGES

Les autres charges se sont élevées à 0,1 million d'euros au premier semestre 2019, comme sur la même période en 2018.

## ■ RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net s'est soldé par une perte de 1,9 million d'euros au premier semestre 2019, contre une perte de 1,1 million d'euros sur la même période en 2018.

Les produits financiers (produits de placement) sont à 33 milliers d'euros au premier semestre 2019, contre 0,2 million d'euros au premier semestre 2018.

Les charges financières se sont élevées à 1,9 million d'euros au premier semestre 2019, contre 1,3 million d'euros au premier semestre 2018, et ont principalement concerné :

- les intérêts bancaires sur le prêt reçu de la BEI pour 0,4 million d'euros (comme au premier semestre 2018) ;
- l'actualisation de la créance sur cession de participations SillaJen pour 0,4 million d'euros ;
- l'actualisation de la dette due à Bpifrance sur les avances remboursables dans le cadre du programme ADNA (0,8 million d'euros au premier semestre 2019 comme sur la même période en 2018).

## ■ RÉSULTAT NET GLOBAL

La perte nette globale s'est élevée à 15,3 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 14,9 millions d'euros sur la même période en 2018.

La perte nette par action ressort à 0,25 euro au premier semestre 2019, contre 0,24 euro au premier semestre 2018.

## ■ INVESTISSEMENTS

Les investissements corporels et incorporels (nets de cessions et hors droits d'utilisation) se sont élevés à 0,7 million d'euros au premier semestre 2019, contre 1,1 million d'euros au premier semestre 2018.



## ■ EMPRUNTS ET AVANCES REMBOURSABLES

Sur les six premiers mois de l'année 2019, Transgene n'a perçu aucune avance remboursable.

En juin 2019, la Société a signé un contrat de cession de créance de crédit d'impôt recherche auprès d'un établissement bancaire. Transgene a ainsi perçu 5,5 millions d'euros au titre du crédit d'impôt recherche 2018 et n'a plus de créance envers l'État. Ce nouveau contrat de financement est déconsolidant, et contrairement aux précédents financements de CIR, aucune dette n'est comptabilisée au titre des montants encaissés.

En avril 2019, la Société a signé un accord de crédit renouvelable de 20 millions d'euros maximum, capable d'être tiré en une ou plusieurs fois. Dans le cadre de cet accord de crédit, Transgene doit constituer un nantissement sur les actions détenues en Tasly BioPharmaceuticals avant le premier tirage. L'encours (hors intérêts) ne dépassera ni l'équivalent de 60 % de la valeur des actions Tasly BioPharmaceuticals soumises au nantissement, ni un plafond de 20 millions d'euros. Si le montant de l'encours tiré devait dépasser 60 % de la valeur des actions, la Société devrait rembourser immédiatement la différence. Les intérêts sur l'encours tiré ainsi qu'une commission de mise à disposition pour la partie non-tirée sont payables sur une base trimestrielle. Cet accord de crédit court sur une durée de 30 mois jusqu'en juillet 2021. Selon les principes d'un crédit renouvelable, le capital tiré doit être intégralement remboursé au plus tard à la fin de la durée du programme. Les intérêts dus au premier semestre 2019 se sont élevés à 60 milliers d'euros.

En 2016, la Société a obtenu un prêt de 20 millions d'euros de la part de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), dans le cadre du programme IDFF (*Infectious Diseases Finance Facility*). La première tranche de 10 millions d'euros a été encaissée le 20 juin 2016. La seconde tranche de 10 millions d'euros, exerçable jusqu'au 31 décembre 2017, n'a pas été tirée par la Société. Le capital est remboursable in fine à 5 ans, soit au 20 juin 2021. Les intérêts dus ne sont pas capitalisés. Les intérêts cumulés des 3 premières années ont été payés au cours du premier semestre 2019 pour un montant de 2,25 millions d'euros. Les intérêts courus au 30 juin 2019 ont été comptabilisés en Passifs financiers courants (24 milliers d'euros).

## ■ LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

La trésorerie est investie dans des fonds communs de placement monétaires à très court terme ou placée à des conditions de marché dans un pool de trésorerie organisé par l'actionnaire majoritaire de Transgene, l'Institut Mérieux. Au 30 juin 2019, Transgene disposait de 12,8 millions d'euros de trésorerie et autres actifs financiers courants, contre 16,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

## ■ CONSOMMATION DE TRÉSORERIE NETTE

La consommation de trésorerie de Transgene s'est élevée à 4,1 millions d'euros au premier semestre de 2019, contre 8,3 millions d'euros sur la même période en 2018.

Transgene confirme son objectif de consommation de trésorerie nette hors augmentation de capital autour de 20 millions d'euros pour l'année 2019.





## 2.3 ■ PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Ces informations sont disponibles dans la note 19 des comptes semestriels 2019 publiés dans le présent rapport.

## 2.4 ■ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 2 juillet 2019, Transgene a finalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 48,7 millions d'euros, permettant d'étendre la visibilité financière de la Société jusqu'en 2022.

Cette augmentation de capital, lancée le 14 juin 2019, s'est traduite par l'émission de 20 816 366 actions nouvelles au prix unitaire de 2,34 euros (dont 1 euro de valeur nominale et 1,34 euro de prime d'émission).

Ainsi, à l'issue de l'augmentation de capital, le capital social de la Société s'élève à 83 265 464 euros, divisé en 83 265 464 actions d'une valeur nominale de 1,00 euro chacune.

L'Institut Mérieux à travers sa filiale TSGH a souscrit à 11 810 664 actions nouvelles à titre irréductible et à 3 081 010 actions nouvelles à titre réductible, lui permettant de détenir 60,44 % du capital de Transgene. Par ailleurs, Dassault Belgique Aviation a souscrit à 1 196 714 actions nouvelles à titre irréductible portant à 4,98 % sa participation au capital de Transgene.

En juillet 2019, la Société a procédé au refinancement de ces créances de CIR 2016 et 2017 par un nouvel établissement bancaire pour 95 % de leur valeur, soit respectivement 5 982 et 5 127 milliers d'euros.

Tout comme pour le financement du CIR 2018, les nouveaux contrats de financement sont qualifiés comme déconsolidants et de ce fait, les créances de CIR de 2016 et 2017 sont sorties du bilan en juillet 2019, ainsi que les passifs financiers associés à leur précédent financement.

En août 2019, la Société a annoncé l'arrêt de l'étude PHOCUS de Pexa-Vec dans le cancer du foie, à la suite de la recommandation du Comité Indépendant de Revue des Données (IDMC) de suspendre le recrutement dans l'étude, au regard de l'analyse intérimaire de futilité. L'IDMC a estimé peu probable l'atteinte du critère principal d'évaluation d'efficacité du produit lors de l'analyse définitive.



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2019

GRANT THORNTON  
Membre français de Grant Thornton International  
Cité Internationale – 44, quai Charles-de-Gaulle  
69463 Lyon Cedex 06  
CS 60095  
S.A. au capital de € 2.297.184  
632 013 843 R.C.S Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Transgene S.A.  
Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Transgene S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui mentionne l'application par votre société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16 Contrats de location dont les effets sont présentés en note 2.

### 2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon et Paris-La Défense, le 18 septembre 2019  
Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON  
Françoise Méchin

ERNST & YOUNG et Autres  
Cédric Garcia

# 4.



## ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Transgene et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Philippe Archinard  
Président-Directeur Général